BILAN DE COMPETENCES
PROGRAMME

Objectifs :

- Réaliser un travail approfondi sur le parcours professionnel et explorer les compétences
- Mettre en perspectives les diverses possibilités afin d'élaborer un projet concret et réalisable en tenant compte des acquis, intérêts et contraintes du bénéficiaire
- Construire un plan d'action précis et détaillé à partir des points forts et points d'efforts de la personne
- Permettre au bénéficiaire de prendre de recul quant au réalisme de son projet et aux moyens à mettre en œuvre pour le concrétiser

Contenu :

PHASE PRELIMINAIRE : Validation de la demande

- Recueil et analyse de la demande, des besoins et des attentes du bénéficiaire
- Définition des objectifs et axes de travail
- Présenter le déroulement, les méthodes et techniques mises en œuvre dans le bilan de compétences

PHASE D'INVESTIGATION : Mise en évidence du projet professionnel

- Analyser le parcours professionnel et apprendre à mieux se connaître
- Identifier ses forces, ses ressources et ses compétences professionnelles et personnelles
- Analyser les motivations et intérêts et prendre conscience de ses moteurs et valeurs
- Elaborer des scénarios d'évolution professionnelle et en vérifier la pertinence
- Exploration ciblée des pistes prédéfinies au regard des éléments internes et externes : écologie du bénéficiaire, études de terrain : (rencontre de professionnels, recherche documentaires…)

PHASE DE CONCLUSION : mise en action du projet professionnel

- Déterminer un plan d'action (formation, création d'entreprises et mise en place d'un planning des étapes nécessaires à la réalisation du projet)
- Validation et restitution du document de synthèse final avec le bénéficiaire

SUIVI ET EVALUATION

- Remise d'un document de synthèse en fin de bilan de compétences
- Questionnaire d'évaluation à l'issue du bilan
- Entretien de suivi 6 mois après la fin du bilan

Méthode pédagogique :

- Entretiens individuels avec un consultant expert en orientation professionnelle
- Passation de questionnaires et documents de réflexion en lien avec la personnalité, les valeurs, les leviers de motivation et les intérêts
- Outils et techniques du coaching
- Enquêtes de terrain
- Recherche documentaire
- Eventuellement, stage d'observation en entreprises

ELMA RH
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES ET COACHING

Organisation :

- En présentiel, à distance ou en mixant les deux approches
- Tarif : 1750€ HT/TTC
- Durée : 24 heures réparties en demi-journées sur 8 semaines en moyenne. Le planning sera déterminé en fonction des disponibilités du bénéficiaire et du consultant.

Cadre légal et déontologie :

Le bilan de compétences est une démarche règlementée par le Code du Travail dont notamment les articles R.6322-35, R.6322-36, R.6322-37 et R.6322-38 L'encadrement légal vise avant tout à protéger le bénéficiaire. Comme le précise l'article L.6313-10 du Code du Travail, le bilan de compétences a pour objet de « permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ».

Tout au long de la démarche, nous nous engageons au respect de la confidentialité des échanges, des réflexions et des synthèses réalisés. Le bénéficiaire reste seul destinataire des résultats détaillés qui ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.

Accessibilité aux personnes handicapées :

Pour toute situation de handicap, merci de bien vouloir nous contacter afin d'étudier ensemble comment vous accueillir de façon optimale ou vous proposer une alternative.

Version 2021-2022

Elma RH
84 impasse Aldabidea-64480 Ustaritz- contact.elmarh@gmail.com / 0622567632
Siret: 83826832400012 Déclaration d'activité enregistrée sous le n°75640466164 (Nouvelle-Aquitaine)